

COORDINATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RAPPORT D'ÉTAPE 2000-2001

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social pour l'année 2000-2001 a d'abord été marqué par la signature, en septembre, de l'entente spécifique. Quoique la démarche régionale avait déjà été amorcée au cours de l'exercice précédent, la signature de l'entente venait confirmer l'élan du Comité de coordination qui a pu poursuivre et mettre en œuvre son plan d'action. La couverture médiatique et la circulation de l'information dans les réseaux de chacun des partenaires ont permis de faire connaître la volonté et les orientations de l'entente et ainsi facilité le travail d'appropriation du développement social sur chacun des territoires.

L'entente spécifique représentait, en quelque sorte, le signal attendu pour amorcer la concertation intersectorielle, locale et régionale du plus grand nombre d'acteurs possible dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion dans nos milieux de vie. Au niveau local, une importante mobilisation s'est manifestée dans tous les territoires. Des comités de travail ont été mis en place dans le Haut-St-Maurice, dans le secteur de Mékinac et au Centre-de-la-Mauricie. Des liens ont été créés avec le Comité de Lutte à la Pauvreté du territoire Cloutier-Du-Rivage et des projets de revitalisation se sont formés à Shawinigan et à Trois-Rivières. Par ailleurs, au niveau régional, le Comité de suivi a élaboré un cadre de référence visant à développer une vision partagée en matière de développement social et Centraide Mauricie siège maintenant au Comité de coordination comme partenaire régional.

Bref, la mise en œuvre du plan d'action a déjà amorcé une implication importante d'acteurs de secteurs variés, une vision partagée des enjeux des inégalités dans nos milieux et un soutien à une meilleure intégration de tous les citoyens et citoyennes. Le Consortium, avec ses partenaires, assume un rôle de leader en matière de vision commune et renouvelée et d'action concertée. Il affirme la volonté de la région à travailler au développement des communautés et à favoriser la participation sociale. Le défi demeure dans la continuité de l'affirmation de ce leadership, condition primordiale dans le renouvellement de notre contrat social.

